

Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris
Séance du lundi 18 janvier 2021

Question écrite posée au Maire d'arrondissement concernant les stratégies de tests et d'immunisation de la Covid-19

Déposée par Dalila ZIANE et les élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème}

L'Union européenne s'est investie depuis plusieurs mois pour assurer l'approvisionnement du continent en vaccin et pour coordonner les campagnes d'immunisation lancées le 27 décembre dernier. La logistique vaccinale européenne enclenchée, l'enjeu est aujourd'hui d'ordre stratégique pour l'ARS-Ile de France, la Préfecture de Région et la Mairie de Paris.

Ce contexte appelle les élus locaux à apporter leur contribution dans la définition d'une stratégie vaccinale exigeante, sérieuse et efficace.

Depuis l'été 2020, nous avons été informés à plusieurs reprises de la préparation d'un plan vaccination pour la Ville de Paris. La Mairie de Paris a même affirmé « se tenir prête à vacciner 30 à 40% de la population parisienne contre le Covid-19 à partir de janvier ».

A cet égard, la Mairie de Paris a également indiqué travailler sur :

- un plan reposant sur 25 centres de vaccination et visant à vacciner l'intégralité de la population parisienne en l'espace de 90 jours ;
- un plan s'appuyant sur de nombreux sites de proximité afin d'éviter la création de centres de vaccination massifs s'étant avérés, selon l'adjointe à la Mairie de Paris chargée de la santé, inefficaces par le passé ;
- un plan reposant sur 5 sites identifiés – sauf erreur, non-communicés à la date de rédaction de ce vœu – afin de permettre la vaccination progressive de 30 à 40% des parisiens ;
- un plan s'appuyant sur la médecine de ville et la mise à disposition des Mairies d'arrondissement.

Sur proposition de Dalila ZIANE et des élus du groupe Changer Paris du 20^{ème},

Pose la question écrite suivante

Nous demandons à Monsieur Le Maire, de bien vouloir porter à notre connaissance et à celle des habitants du 20^{ème} qui s'interrogent, les informations dont il dispose à ce jour ; étant entendu que les réponses apportées lors de ce conseil pourront évoluer, s'il y a lieu, après la publication par le Ministre de la Santé d'un calendrier précis de vaccination, conformément à l'article L3111-1 du Code de la santé publique :

- Concernant la stratégie municipale de test :
 - Combien de dépistages par test PCR ont été réalisés dans le 20^{ème} à ce jour ?
 - Est-il envisagé de mettre en place des expérimentations de campagnes de dépistage à grande échelle dans l'arrondissement avant la sortie du second confinement (en plus des 9 lieux de dépistage actuels dans le 20^{ème}) ?

- Concernant la stratégie vaccinale :
 - Disposez-vous des données suivantes ?
 - stocks estimés de vaccins du 20^{ème} ;
 - nombre précis de sites mis à disposition et équipés pour permettre la vaccination des parisiens de l'arrondissement ;
 - nombre de consentements écrits recueillis dans les Ehpad de l'arrondissement des résidents identifiés comme « public prioritaire » ;
 - nombre précis de parisiens et d'habitants du 20^{ème} ayant pu bénéficier d'une première injection du vaccin ;
 - nombre de personnels municipaux réquisitionnés pour permettre la bonne distribution du vaccin (et notamment le personnel médical municipal) ;
 - Prévoyez-vous la mise en place d'un circuit « grand public » pour rattraper le retard et vacciner les parisiens du 20^{ème} arrondissement qui le souhaiteraient, sur la base du volontariat ?
 - Enfin, un plan de mobilisation des généralistes et personnels de santé de l'arrondissement est-il envisagé ?